

Plan d'action pour

***Arabis nemorensis* (Hoffm.) W. D. J. Koch**

Arabette des bois (Brassicacée)

Effectué par Philippe Druart, expert cantonal pour les plantes rares et menacées, Section nature du Service de la Faune, des Forêts et de la Nature (SFFN) du canton de Neuchâtel. Cantons de Fribourg, Neuchâtel, Vaud. Version du 17.01.2005

Information relative à ce document

Ce document représente une version réduite du plan d'action original. Les mentions sur la localisation des stations ou toutes autres informations permettant de les localiser ont été soigneusement retirées du document. Pour toutes informations complémentaires, veuillez-vous adresser à : Musée et Jardins botaniques cantonaux, Patrice Descombes, Av. de Cour 14bis, 1007 Lausanne. Tél : +41 021 316 99 83, email : patrice.descombes[at]vd.ch

Résumé

Arabis nemorensis est une petite espèce bisannuelle européenne du groupe *Arabis hirsuta* distinguée ici d'*Arabis planisiliqua*. Répandue de la Russie jusqu'au nord-ouest de la France, cette espèce descend peu vers le sud, jusqu'en Isère en France. Elle est très rare en Suisse, connue dans le canton de Neuchâtel uniquement sur les berges du Doubs (également en Franche-Comté limitrophe), depuis 1972. Elle croît dans divers groupements humides du *Molinion*, dans des ripisylves et jusque dans le *Bidention*. Le plan d'action propose des mesures destinées à assurer la survie à long terme des colonies dubisiennes.

Cadre général

Le plan d'action concerne les stations neuchâteloises de la vallée du Doubs, il pourra s'appliquer, avec des adaptations, aux stations franc-comtoises situées sur la rive gauche du Doubs. *Arabis nemorensis* est distingué ici d'*Arabis planisiliqua* contrairement aux flores suisses usuelles qui synonymisent ces deux taxons (Aeschimann & Burdet 1994 ; Aeschimann & Heitz 1996 ; Lauber & Wagner 2001). En Suisse seul *A. nemorensis* est considéré comme présent; *A. planisiliqua* est un taxon méditerranéo-montagnard, présent en France au moins jusque dans le département de la Drôme vers le nord; plus au nord et à l'ouest il s'agit probablement d'*A. nemorensis* (cf. Druart 2004). Actuellement *A. nemorensis* est présent sur les berges franco-suissees temporairement ennoyées du Doubs qui forme le lac des Brenets / Chaillillon et le lac artificiel de Moron; en 2003, 230 individus ont été répertoriés dont 99 sur Suisse.

Objectifs généraux

Le plan d'action propose des mesures principalement de surveillance et de conservation ex-situ, visant à assurer la survie à long terme des deux populations neuchâteloises, la situation des stations franc-comtoises est partiellement évoquée.

Aire de répartition de l'espèce

Dans l'optique choisie ici, nous distinguons selon Pignatti (1997) *A. nemorensis* d'*A. planisiliqua* - *A. nemorensis* doit être considéré comme un taxon européen, répandu depuis le nord-ouest et le centre de la France jusqu'en Russie ; les plantes est-européennes paraissant toutefois les plus typées, avec des siliques très étroites de 0,6-0,7 mm de large - Vers le sud nous avons identifié ce taxon jusqu'en Isère, à l'extrémité méridionale de la chaîne du Jura (Druart 1999) - Plus au sud, dans la moitié sud de la Drôme, *A. nemorensis* fait place à *A. planisiliqua*, taxon méditerranéo- montagnard.

Ecologie

Dans le canton de Neuchâtel *A. nemorensis* se trouve principalement sur des rochers, ± ombragés par les arbres surplombants, périodiquement ennoyés en hiver et au début du printemps, parfois ponctuellement à d'autres moments de l'année lors de fortes crues. L'association semble originale mais peut être rattachée aux alliances du *Bidention*, de l'*Alnion incanae* et du *Fraxinion* ; certaines stations sont plus proches du *Filipendulion*, surtout sur la rive gauche franc-comtoise - En plaine, en France et dans le centre de l'Europe, *A. nemorensis* se rencontre principalement dans divers associations du *Molinion*. L'écologie d'*Arabis planisiliqua* est très différente : *Helianthemo-Aphyllantion*, garrigues, alluvions, lisières forestières et de chemins.

Biologie

A. nemorensis est une espèce annuelle ou bisannuelle croissant dans des milieux périodiquement inondés en hiver. Nous avons constaté en 2001 que les rosettes peuvent apparaître dès l'automne et ainsi donc supporter de courtes périodes d'enneigement durant l'hiver et au début du printemps. En 2003, les plantes du lac de Moron semblent avoir fait leurs rosettes directement au printemps. Au lac des Brenets et au Châtelot, nous avons observés plusieurs individus qui présentaient des caractères intermédiaires avec ceux d'*A. hirsuta*.

Arabis nemorensis est assez facilement distinguée des petites espèces du groupe d'*A. hirsuta* s.l. (*A. hirsuta*, *A. sagittata*, *A. nova*), sauf *A. planisiliqua* qui est très proche morphologiquement - La distinction avec cette espèce ne peut se faire que par la mesure de différents caractères (largeur des siliques, longueur des sépales, pétales, siliques) sur des échantillons de population.

Statut UICN

EN (en danger d'extinction) in Moser & al. (2002), pour le Jura comme pour la Suisse. La station de Fontaine aux Convers ayant disparu et les autres stations (Chasseral) étant considérées douteuses, le statut proposé pour cette espèce selon les critères UICN est CR (en grand danger d'extinction) pour la Suisse - Mais si l'on considère l'ensemble de la métapopulations franco-suisse des lacs de Moron et des Brenets / Chaillexon, on peut garder pour *A. nemorensis* le statut UICN EN.

Objectifs opérationnels

L'objectif du plan d'action est de garantir à long terme la pérennité des populations dubisiennes.

Liste des menaces potentielles

- Extinction accidentelle du fait de la faiblesse des effectifs et du petit nombre de populations
- Erosion des stations par le battement des vagues, ± forte selon les stations et les années
- Assèchement des biotopes dans l'hypothèse d'une vidange prolongée du barrage pendant plusieurs années
- Hybridation et introgression avec d'autres espèces proches (individus intermédiaires avec *A. hirsuta* observés)
- Cueillette par des botanistes

Liste des mesures potentielles

- Protection cantonale
- Favoriser des inondations répétées qui sont nécessaires au développement de l'espèce
- Collecte et conservation de graines, et culture *ex-situ*
- Suivi des populations

Références

- DRUART Ph.. 1999. Contribution à l'inventaire de la flore de Chartreuse. Grenoble, Bull. Soc. Bot. D.Villars 8 : 14-30.
- DRUART Ph. & DUCKERT-HENRIOD M.-M. eds., 2002. Notes de Floristique neuchâteloise III. *Bull. Soc. Neuchâtel. Sci. nat.*, 125 : 33-57; 2004, V1, 127 : à paraître.
- DRUART Ph., 2004. Notes de floristique jurassienne II. SBFC, *Les Nouvelles Archives de la Flore jurassienne*, 2 : à paraître.
- MOSER D.M., GYGAS A., BÄUMLER B., WYLER N. & PALESE R., 2002. *Liste rouge des fougères et plantes à fleurs menacées de Suisse*. Ed. Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, OFEFP / CRSF / CJBG. Berne / Chambésy.
- PAROZ R. & DUCKERT-HENRIOD M.-M., 1998. *Catalogue de la flore du canton de Neuchâtel*. Editions du Club Jurassien., Neuchâtel, 559 p.
- PIGNATTI S., 1997. *Flora d'Italia*. Edagricole, Bologna, 3 vol., 790 + 732 + 780 pp
- ROYER J.-M., 2003. Notes botaniques. *Bull. Soc. Sci. nat. et archéo. Haute-Marne*, n° 2 nouvelle série, p. 3.
- WELTEN M. & SUTTER R., 1982. *Atlas de distribution des Ptéridophytes et des Phanérogames de la Suisse*. Birkhäuser. Bâle, 2 vol., 716 + 698 p.